

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Agent apprenti mécanicien
Missions du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien et maintenir en bon état les véhicules, le matériel roulant et tracté • Entretien le petit outillage à moteur thermique et électrique
Cadre statutaire	Apprenti Filière Technique
Temps de travail	Temps complet
Horaires du poste	8h00-12h00 / 13h30-17h00 les lundis, mardis, mercredis et jeudis 8h00-12h00 / 13h30-16h30 les vendredis
Positionnement hiérarchique	Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable Mécanique
Relations fonctionnelles internes et externes	<p><u>Interne (à la collectivité)</u></p> <p>Relations régulière avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Responsable Mécanique • Le Responsable du Patrimoine Bâti • L'ensemble des agents de la collectivité <p><u>Externe (à la collectivité)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les administrés • Relation avec les partenaires extérieurs et fournisseurs
Activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien et maintenir en bon état les véhicules et le matériel roulant : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la maintenance de niveau 1 sur les véhicules et matériels (recomplètement de fluides, vidange, nettoyage ou changement de filtre, changement pneumatiques, remplacement des accessoires). - Assurer des réparations et entretiens de mécanique sur tout type de matériel roulant (berline, fourgonnette, fourgon, tracteur, poids-lourd, engin agricole et de motoculture). - Seconder le Responsable Mécanique dans les activités de maintien de la disponibilité opérationnelle du matériel de la collectivité. - Seconder le Responsable Mécanique dans la réalisation des interventions majeures. - Assurer l'entretien des ses outils et de son poste de travail. • Entretien le petit outillage à moteur thermique <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les contrôles et réparations, la maintenance, les remplacements de pièces selon les consignes du Responsable Mécanique • De manière globale : <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la vie du service et de la collectivité.
Compétences requises	<p><u>Savoirs et Savoir faire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'environnement de la collectivité et des devoirs des agents publics • Manipulation des outils : valise multi diagnostic, pont, outillage spécifique lié aux véhicules électriques, hybrides, au bioéthanol (installation de boîtiers spécifiques homologués), outillage spécifique mécanique • Bonne connaissance du matériel agricole et outillage thermique et électrique • Connaissance et respect des consignes de sécurité • Minutieux, précis et polyvalent

	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir travailler en équipe, • Savoir organiser son travail en fonction des consignes • Etre capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention • Etre autonome, responsable, discret, patient, rigoureux, méthodique (en particulier face aux consignes de sécurité) • Etre réactif face à une situation d'urgence, avoir un esprit d'initiative • Savoir respecter les consignes transmises par le responsable • Savoir rendre compte • Sens du service public • Respecter les règles de bienséance et de vie en collectivité territoriale
<p>Moyens d'exercice de la fonction</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outillage et petits matériels • Équipements de sécurité
<p>Conditions et contraintes d'exercice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Port de vêtements professionnels adaptés (bottes, gants, lunettes, casque,...) • Manipulation et contact avec des produits toxiques, irritants, matériel électrique dangereux • Utilisation d'appareils bruyants et vibrants • Utilisation de dispositifs mobiles (échelle, escabeau, échafaudage...)